AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE VOSGES

Contrôle machine à traire Net'Traite®

Un contrôle pour les installations neuves ou rénovées

Objectifs

S'assurer que les installations de traite neuves ou modifiées, se nettoient conformément aux spécifications du référentiel.

Service

Recueil de données
Analyse et synthèse : niveau de vide, concentration des produits lessiviel, quantité d'eau, T° de l'eau et action mécanique.

Résultats

Marque de confiance entre les producteurs de lait, les installateurs de matériels et les laiteries.

Livrables

Fiche de contrôle, compte-rendu et résultats remis à l'issue de la visite.

Public

Tout agriculteur ayant une installation de traite

Les +

+ d'efficacité
Permet de palier à tout désagrément lié à un défaut de conception ou d'entretien.

+ de sécurité
Maîtrise de la qualité du lait.

Modalités

Temps nécessaire : une demi-journée (facturation au tarif conseil spécialisé de l'année en cours – tarif et conditions de vente sur demande)
Prestation individuelle assurée par un conseiller spécialisé sur votre exploitation

ENGAGEMENT DE SERVICE
SERVICES AUX AGRICULTEURS ET ACTEURS DES TERRITOIRES REF. 221
AFNOR CERTIFICATION
www.afnor.org Conseil

Pour toute information, n'hésitez pas à contacter la Chambre d'Agriculture des Vosges - 17 rue A. Vitu 88026 Epinal cedex - Tél 03 29 29 23 23 - Fax 03 29 29 23 60 - Email : contact@vosges.chambagri.fr
Site : www.vosges.chambre-agriculture.fr - Luc Melnotte - 06 29 33 53 41 - luc.melnotte@vosges.chambagri.fr